Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260224-20260224_DELI12-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 9
Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 24 février,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Daniel FOUÉRÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2026

PRESENTS : FOUÉRÉ D., FRAGA I., COLIN J.-C., DANIEL R.-M., AMOSALA S., SAMSON J., LECORGNE R., ROUXEL R., LE DOUJET C.
SECRETAIRE : COLIN J.-C.

20260224 – DELIB12 : DEMANDE DE PARTICIPATION SORTIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente une demande de participation à un voyage scolaire de l'école Saint-Yves de JUGON-LES-LACS. Quatre enfants de la commune sont concernés par cette sortie.

Corentin LE DOUJET, en tant que parent concerné, ne participa ni à la délibération, ni au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- décide d'appliquer la même participation que pour tout voyage scolaire, soit 30 € par enfant,
- dit que la participation sera versée aux familles qui en feront la demande, sur justificatif du voyage.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel FOUERE

